



A Paris, le 17 mars 2026

## **Mobilisation du SPIP 75 au côté des collègues faisant l'objet de procédures judiciaires injustifiées**

Ce 17 mars 2026, les personnels en SPIP se sont réunis massivement devant le ministère de la justice, place Vendôme, afin d'interpeller le ministère au sujet des événements révélés ces dernières semaines : le placement en garde à vue et la perquisition d'un collègue du 95, et l'interpellation d'un collègue du 93 à son retour de vacances, en dehors de son lieu de travail.

Réunis en intersyndicale, les organisations syndicales CGT-IP, SNEPAP, UFAP et Solidaires, ont rappelé à quel point ces événements précarisent nos conditions de travail, portent atteinte à l'exercice de nos missions dans un climat de confiance et inquiètent les agents.

Réunis en assemblée générale le 17 mars 2026 au SPIP de Paris, 16 CPIP syndiqués et non-syndiqués **se mobilisent et apportent leur soutien aux collègues du 95 et du 93**, injustement interpellés au motif d'avoir réalisé un acte professionnel courant.

### **Ont alors été votées à la majorité les actions suivantes :**

- Ajout de la mention suivante dans les rapports et les mails à l'attention des magistrats ou de la direction accompagnés de documents justificatifs transmis par une personne placée sous main de justice : **« Le SPIP fonde son évaluation sur les documents et déclarations communiqués par la PPSMJ. »**

- Ajout du bandeau suivant à la signature des mails jusqu'au retour de la délégation ayant échangé avec les représentants du ministre ce jour dans le cadre de la mobilisation place Vendôme : **« Soutien aux collègues injustement placés en GAV dans le cadre de leurs missions. Tous.te.s en danger, tous.te.s concernés ! ».**

- Sollicitation auprès du bureau national de la CGT une action nationale d'envoi massif de mails aux représentants de la DAP, de la DISP et du cabinet du ministère pour l'obtention d'explications et de réparation des collègues concernés.

**La CGT IP 75 et les CPIP réunis en assemblée générale réitèrent le soutien apporté aux collègues concernés.**

**La CGT IP 75 se tiendra toujours en position de défense des missions du SPIP, des conditions dignes de travail et de la protection fonctionnelle des agents.**